

COUPS DE HACHE  
DANS NOS RETRAITES...  
...ATTENTION AU REBOND!

Numéro 107 - mars 2023 - 1 euro

Expressions

# Solidaires

Journal de l'Union syndicale Solidaires

Pour contacter :  
le secrétariat national  
[contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)

l'équipe de communication  
[journal@solidaires.org](mailto:journal@solidaires.org)

Plus d'informations :  
[solidaires.org](http://solidaires.org)

**À propos de la UNE:** depuis le 16 janvier 2023 nous sommes mobilisé-es partout en France, contre le projet de réforme des retraites du gouvernement. Ce mouvement d'une ampleur inédite depuis des années s'exprime aussi à travers des pancartes. **#BattleDePancartes**  
**#SloganDeManif!**

*les informations générales :*

La petite boîte à outils sur les conditions de travail  
[la-petite-boite-a-outils.org](http://la-petite-boite-a-outils.org)

La liste et les contacts des syndicats  
[solidaires.org/les-structures-de-branche](http://solidaires.org/les-structures-de-branche)

La liste et les contacts des Solidaires locaux  
[solidaires.org/les-solidaires-locaux](http://solidaires.org/les-solidaires-locaux)



**Et voir sur le site :**

Expressions Solidaires sur  
[solidaires.org/sinformer-et-agir/](http://solidaires.org/sinformer-et-agir/)  
[les-journaux-et-bulletins/](http://solidaires.org/les-journaux-et-bulletins/)  
[expressions-solidaires/](http://solidaires.org/expressions-solidaires/)

**Journal de lutte de l'Union  
syndicale Solidaires, à lire,  
à partager, à coller!**

**Des brèves, des articles, des analyses et des superbes affichettes  
à enlever et à afficher!**

Journal trimestriel édité par l'Union syndicale Solidaires

Rédaction : 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS

Directrice de publication : **Murielle Guilbert**

Coordination générale du numéro : **Julie Ferrua**

Coordination graphique : **Anaïs Enjalbert**

Comité de rédaction : **Anouk Colombani et Mathieu Borie**

Coordination de la communication : **Simon Duteil**

Graphisme : **Atelier du bonjour**

Imprimerie : **Rotographie, Montreuil-sous-Bois (93) - imprim'vert**

N°CPPAP : 1 023 S 05397

Dépôt légal : à parution

# EN MARS, BLOQUONS TOUT



Travailleuses et travailleurs, en retraite, en formation ou privée d'emploi, autour d'une intersyndicale très unitaire jamais vue depuis des années, nous sommes des millions en grève et dans la rue partout dans le pays pour dire NON à la retraite à 64 ans! Non aux 43 annuités de cotisations!

**Mais nous faisons face à un gouvernement qui reste sourd et aveugle qui veut imposer ses politiques antisociales.**

Il s'agit maintenant de se faire entendre et respecter. Et pour cela, nous qui faisons marcher ce pays, notre arme c'est de le bloquer! Tant que Macron/Borne ne céderont pas, nous empêcherons massivement la machine économique de tourner.

**En mars, on met la France à l'arrêt!**

Et au bout de quelques jours Macron et sa réforme tomberont. Ensemble nous sommes des millions!

**Alors on y va!**



## Travail social EN LUTTE

Le 2 février, plus de 4000 salarié·es du travail social ont manifesté de Nexem (syndicat des patrons du social) vers Matignon. Les patrons veulent accélérer la mise en place d'une convention unique regroupant toutes les conventions du social et du médico-social sans donner d'éléments concrets. Slogans unitaires, fumigènes et prises de paroles de travailleurs sociaux en souffrance ont lancé la dynamique. « **Ne les laissons pas nous diviser, professionnels du secteur médico-social public ou privé, nous sommes toutes et tous ensemble pour demander l'amélioration de nos conditions de travail** », scandait un syndicaliste de SUD dans un mégaphone. Sous les regards médusés des badauds, la manifestation a traversé le jardin des tuileries et les beaux-quartiers. Malgré cela, ils et elles n'ont hélas pas été reçus. Pour organiser les suites, les 10<sup>e</sup> rencontres nationales du travail social en lutte auront lieu les 25 et 26 mars à Lille!

## Lallement ou Nunez MÊME POLITIQUE REPRESSIVE!

Le samedi 18 février nous manifestions contre l'enfermement dans les centres de rétention, les expulsions et contre la loi Darmanin. Olivier, membre de Solidaires, a été brutalement interpellé et placé en garde à vue. Lors du rassemblement pour demander sa libération, **Benoît C. de Solidaires Paris a été « convié » à discuter avec les forces de l'ordre et a été placé en garde à vue!** Nos camarades sont sortis le lundi. Retour en image sur ce déni de liberté: [vu.fr/MQJs](http://vu.fr/MQJs)

## HOLD-UP FOIRÉ dans la presque île!

Poursuivant son plan d'économies de fonctionnement, la Direction Régionale de La Poste 44/85 a voulu imposer une fusion des secteurs de St Nazaire, La Baule et Pornichet avec des suppressions d'emploi, une régression des conditions de travail, et une

augmentation des cadences. Sans aucune contre-partie... **Les agent·es de ces secteurs se sont mis en grève totale du 14 au 16 décembre 2022.** Après 3 jours de mobilisation, les agents ont obtenu une partie de leur revendication: 2 postes de travail supplémentaire sur St Nazaire et La Baule, des promotions, la garantie du maintien de ce dimensionnement jusqu'au prochain bilan. **Les revendications non satisfaites continueront à être défendues par les agents et SUD PTT!**

## GRÈVE

**victorieuse à la maternité de Saint-Denis**

Après 42 jours de grève, les infirmières du service de réanimation de la néonatalogie de l'Hôpital Delafontaine, soutenues par Sud Santé Sociaux, ont signé un protocole de sortie de grève victorieux. **Elles sont notamment parvenues à leur**

s'apprêtant à traverser la frontière. Face à ces rares et grands moments, la solidarité internationale des travailleur·ses est plus que jamais nécessaire. [vu.fr/DXqz](http://vu.fr/DXqz)

## Fresques carabines ÉCHEC ET MAT!

Il aura fallu 5 ans! 5 ans pour enfin obtenir une instruction ministérielle demandant aux directions des hôpitaux le retrait des Fresques Carabines dans leurs internats de médecine! 5 ans pour que ce combat local depuis Toulouse, et ses victoires, devienne national. 5 ans et des copines qui n'ont rien lâché malgré le harcèlement, les pressions et menaces pour avoir demandé le retrait d'une fresque sexiste et pornographique en face de laquelle iels mangeaient tous les jours. Cette lutte fut âpre localement, et en 2022, **il a fallu aller jusqu'au tribunal pour obtenir le retrait d'une nouvelle fresque sexiste.**

la frénésie dangereuse médiatique et la surenchère politique qui a fait prendre cette position, mais les dernières avancées mises sur la table la veille qui ont permis de sortir de la crise après plusieurs mois à prévenir et négocier face à une direction sourde... jusqu'au point de rupture pendant les fêtes de fin d'années. **Le gouvernement et la direction SNCF sont responsables des grèves! Quand on négocie réellement, on évite des blocages!**

## SALAIRES! 1<sup>res</sup> revalorisations

Après une mobilisation massive du 12 janvier, les salarié·es des associations sociales iséroises, l'Oiseau bleu et Relais Ozanam ont obtenu une avancée dans l'application des « revalorisations Laforcade » dans plusieurs services qui en étaient exclus jusque-là! Une bonne nouvelle, mais il reste encore de nombreux·ses salarié·es exclus de par leur profession (secrétariat, maintenance, services administratifs, conseillers emploi...), **ces mêmes professions qui sont les plus précaires, mal considérées et qui ont été en première ligne lors de la crise du COVID et le sont toujours!** On ne lâchera pas, et on continuera à se battre pour toutes et tous.

## BRÈVES DE COMBAT

**fin en refusant les heures supplémentaires**, qui permettaient au service tenir malgré un sous-effectif massif. En plus d'une reconnaissance et paiement majoré de leurs heures supp, celles-ci ont gagné le respect du ratio soignant·e/bébé. Pour le coup, une bonne raison d'applaudir! Retrouvez leur lutte ici: [vu.fr/jVxy](http://vu.fr/jVxy)

Cette victoire juridique a servi à SUD Santé Sociaux sur Rennes, Versailles, Tours pour faire retirer les fresques sexistes de leurs locaux des hôpitaux, permettant ainsi de faire avancer les choses au niveau du ministère. Cette victoire nous montre aussi à quel point le chemin était encore long pour que les mentalités changent, pour que chacun·e puisse faire les études qu'il souhaite sans être exposé·e au harcèlement sexuel, aux violences sexistes et sexuelles.

## SOLIDARITÉ avec l'Ukraine

Après plusieurs mois de récolte de fond et de matériel, une délégation de 8 organisations syndicales françaises s'est rendue en Pologne, à la frontière ukrainienne, les 27 et 28 janvier 2023 afin d'accompagner le transfert de l'aide humanitaire vers les syndicats ukrainiens. **« Vous accomplissez un acte essentiel » nous ont remercié les camarades d'Ukraine devant les camions chargés**

## CONFLIT des contrôleuses de la SNCF

« La Fédération SUD-Rail, en lien très étroit avec le collectif national des contrôleuses et avec leur assentiment, a validé l'accord de sortie de crise présenté par la PDG de la SNCF dans la nuit du 22 décembre ». Ce n'est pas

## LYCÉE en souffrance

Attendu depuis de longs mois, le rectorat de Créteil a remis en janvier ses préconisations sur le lycée Mozart. Malheureusement, elles ne répondent à aucune des questions posées concernant les souffrances engendrées par l'attitude violente et harcelante de la direction vis-à-vis des personnel·les et des pratiques pédagogiques. L'intersyndicale a ainsi estimé que cette situation illustre ce qu'elle appelle la « **Francetélécomisation** » de l'éducation nationale. **A-t-on besoin de rappeler que le management à la France télécom est tout sauf un exemple à suivre? Le SSET académique a lui fait été d'un « état de désespoir » des personnels.** Malgré cela, le lycée est bien présent dans les mobilisations retraites et fait entendre ses revendications pour un lycée des moyens et des désirs!

# Solidaires Rhône *contre Grand Frais*

Des élections professionnelles imposées par la justice...



Sur le département du Rhône, la création de sections syndicales SUD/Solidaires est assez régulière. Mais il faut souvent mettre en œuvre des moyens importants et saisir les tribunaux pour arriver à la mise en place de CSE. C'est le cas pour le groupe Grand Frais (il paraît que c'est une des enseignes préférées des français...). Ce groupe affiche un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros avec près de 300 magasins. Le principal responsable du système Grand Frais est le groupe Prosol qui se caractérise par l'opacité et l'existence de multiples holdings au Luxembourg.

**Depuis sa création en 1992, Grand Frais est parvenu à éviter la mise en place de représentant·es des 2000 salarié·es travaillant pour cette enseigne.**

La recette : les magasins sont divisés en une multitude de petites entreprises qui ne dépassent pas 11 salarié·es, seuil de mise en place des CSE.

Dans un magasin Grand Frais les salarié·es des fruits et légumes appartiennent à une société, ceux de la boucherie et ceux de l'épicerie chacun·e à une autre entreprise. Les caissiers et caissières appartiennent à un groupement d'intérêt économique (GIE) Chaque rayon est une petite entreprise et aucune ne dépasse 11 salarié·es.

**Il a été nécessaire de saisir le tribunal judiciaire pour faire reconnaître une Unité économique et Sociale (UES) en commençant par 3 magasins.**

Les avocats patronaux ont tenté de faire croire que les responsables de rayons sont les détenteurs du pouvoir au sein des magasins, le tribunal judiciaire de Lyon a validé par une décision du 9 janvier la réalité de cette UES en affirmant que « le contrat de travail de chaque responsable de rayon rappelle que leurs attributions sont exercées sous l'autorité de Hervé Vallat, directeur du groupe Prosol ». L'unité sociale et économique est établie entre les 3 sociétés, déclenchant dans la foulée la tenue d'élections professionnelles.

# CHÔMAGE, RSA...

## Une même attaque contre nos droits sociaux !

**Par delà la réforme des retraites, c'est un vaste plan antisocial que mettent en œuvre actuellement la Macronie et le MEDEF. En effet les attaques rudes portées tant par le gouvernement que par le Parlement participent à un plan global de mise à sac des derniers droits sociaux des travailleur·ses les plus modestes et précaires. C'est notamment le cas de la réforme de l'assurance chômage mais également du RSA qui serait versé en contrepartie d'heures de travail gratuites sans oublier la proposition de loi Kasbarian qui entend criminaliser les travailleur·ses pauvres qui ne peuvent se loger décemment. Ajoutons à cela la loi immigration de Darmanin et le tableau d'une tentative de mise au pas des classes populaires sera complet.**

*Derrière ces projets destructeurs, une même cible : les classes populaires dont il faut faire les dernières poches et en même temps criminaliser les réactions. Et au passage porter une nouvelle fois atteinte au droit de grève. Face à l'attaque portée, Solidaires et ses structures doivent construire avec le mouvement social un rapport de force à la hauteur.*

### **Nouvelle contre-réforme de l'assurance chômage**

Dans la suite celle de 2019, le gouvernement cherche à imposer une nouvelle « réforme » encore plus destructrice. Celle-ci impose le principe dit de contracyclicité qui fait dépendre le montant des allocations de l'état du marché du travail et ainsi

de la variation du taux de chômage officiel. D'ailleurs le gouvernement a déjà annoncé que les travailleur·ses mis·es au chômage à partir du 1<sup>er</sup> février 2023 verront la durée de versement de leurs allocations amputé d'un quart, sous prétexte d'un taux officiel de chômage à « seulement » 7,3%. Mais pas celle·ux arrivé·es avant cette date. Le gouvernement comptait même imposer 40% de réduction de durée d'indemnisation si le chômage baissait au-dessous des 6% mais a préféré renoncer. Pour l'instant...

*Rappelons que depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021, la durée d'indemnisation est égale au nombre de jours calendaires entre le premier jour du premier contrat de travail identifié sur les 24 ou 36 derniers mois de travail et la date de fin de contrat de travail précédant la demande d'allocations chômage. Elle ne peut dépasser 730 jours (soit 24 mois) si vous avez moins de 53 ans à la fin de votre contrat de travail, 913 jours (30 mois) si vous avez 53 ou 54 ans et 1 095 jours (36 mois) si vous avez au moins 55 ans. Outre le rabaillage d'un quart de la durée de versement des allocations, à noter que le gouvernement a également évoqué la possibilité de réduire la durée d'indemnisation au-delà de 55 ans au motif de décourager les employeurs de se débarrasser de leurs salarié·es les plus âgé·es. Et après ? Eh bien si pas de travail, c'est le RSA !*

**Ce nouveau système est très dangereux sur plusieurs plans :**

**Il vise à faire intégrer l'idée que les droits sociaux ne sont pas garantis et fixes, connus à l'avance, ce qui est en soit une forme de précarité et de difficulté sociale.**

**Il crée des inégalités entre les chômeur·ses elles·ux-mêmes, selon la date où iels tomberont au chômage. Sans compter la complexité accrue pour les agent·es de Pôle Emploi en sous-effectif**

**important et pour beaucoup préca-risé·es et avec de mauvaises conditions de travail.**

**Faire croire que réduire les droits au chômage incite à aller travailler.**

La justification de la diminution des droits de chômeur·ses, la faible baisse du nombre de chômeur·ses, est en réalité un trompe l'œil. Outre la manipulation des chiffres, elle est la résultante d'une politique massive de radiations (ce nombre a battu un record en novembre dernier, plus de 58 000). Avec le renforcement du contrôle des chômeur·ses, cette diminution artificielle entend faire croire que plus on diminue les droits, plus les gens retrouvent du travail. C'est mettre la pression sur les chômeur·ses pour qu'ils acceptent n'importe quel emploi pour rouvrir des droits au chômage. Ainsi des soit-disant métiers « en tension » (en réalité très précaires et rebutants dans la restauration ou les transports par ex.) imposés à tout prix pour mieux faire sauter les garanties conventionnelles au niveau des salaires, des conditions de travail, etc. Alors qu'en fait il n'y a que 300 000 emplois « en tension » selon le MEDEF à comparer aux 3 millions de chômeur·ses n'ayant pas du tout travaillé (cat. A) et les 2,2 millions que très partiellement (cat. B).

*Cette contre-réforme impose d'autres reculs sociaux. Désormais, un abandon de poste, qui est souvent l'expression de mauvaises conditions de travail et qui entraîne un licenciement, sera considéré comme une démission et ne permettra plus d'ouvrir des droits au chômage. Par ailleurs, un refus par un·e travailleur·se en CDD ou en intérim d'un CDI sur le même poste ou sur un poste équivalent entraînera un refus d'ouverture de droits au chômage.*

*Pour finir, cette nouvelle contre-réforme de l'assurance chômage se fait principalement par le biais d'une loi avec décrets d'application pris ensuite par le gouvernement. C'est un changement de paradigme, car désormais la définition des nouvelles*

règles de l'assurance chômage ne passe plus par des négociations entre les « partenaires sociaux » et par un accord au niveau de l'Unedic. Dans la suite du remplacement des cotisations salariales par une partie de la CSG, c'est une étape de plus vers l'étatisation de l'assurance chômage et la fin du paritarisme mis en place en 1958. Cette contre-réforme concerne l'ensemble des structures de Solidaires, qui doivent informer les chômeur-ses et précises sur leurs droits et permettre leur organisation collective pour lutter ensemble. Il faut donc mutualiser et coordonner tout cela, afin d'en faire un enjeu syndical fort et de répondre aux besoins des travailleur-ses sur le terrain.

## **RSA conditionnel Attention danger !**

Le ministère du Travail a annoncé le 13 décembre une liste des territoires retenus pour expérimenter en 2023 les nouvelles modalités d'accompagnement des allocataires du RSA. Ce sont les départements

de l'Aisne, l'Aveyron, les Bouches-du-Rhône, la Côte-d'Or, la Creuse, l'Eure, l'Ille-et-Vilaine, la Loire-Atlantique, le Loiret, la Mayenne, le Nord, les Pyrénées-Atlantiques, la Réunion, la Somme, les Vosges, l'Yonne et les Yvelines. S'y ajoute la Métropole de Lyon. Un moment retenu, le département de Seine-Saint-Denis s'est retiré. Le conseil départemental de Loire-Atlantique a lui posé ses conditions et indiqué qu'il était « hors de question de mettre en place des activités forcées ou de faire du chantage à l'allocation ».

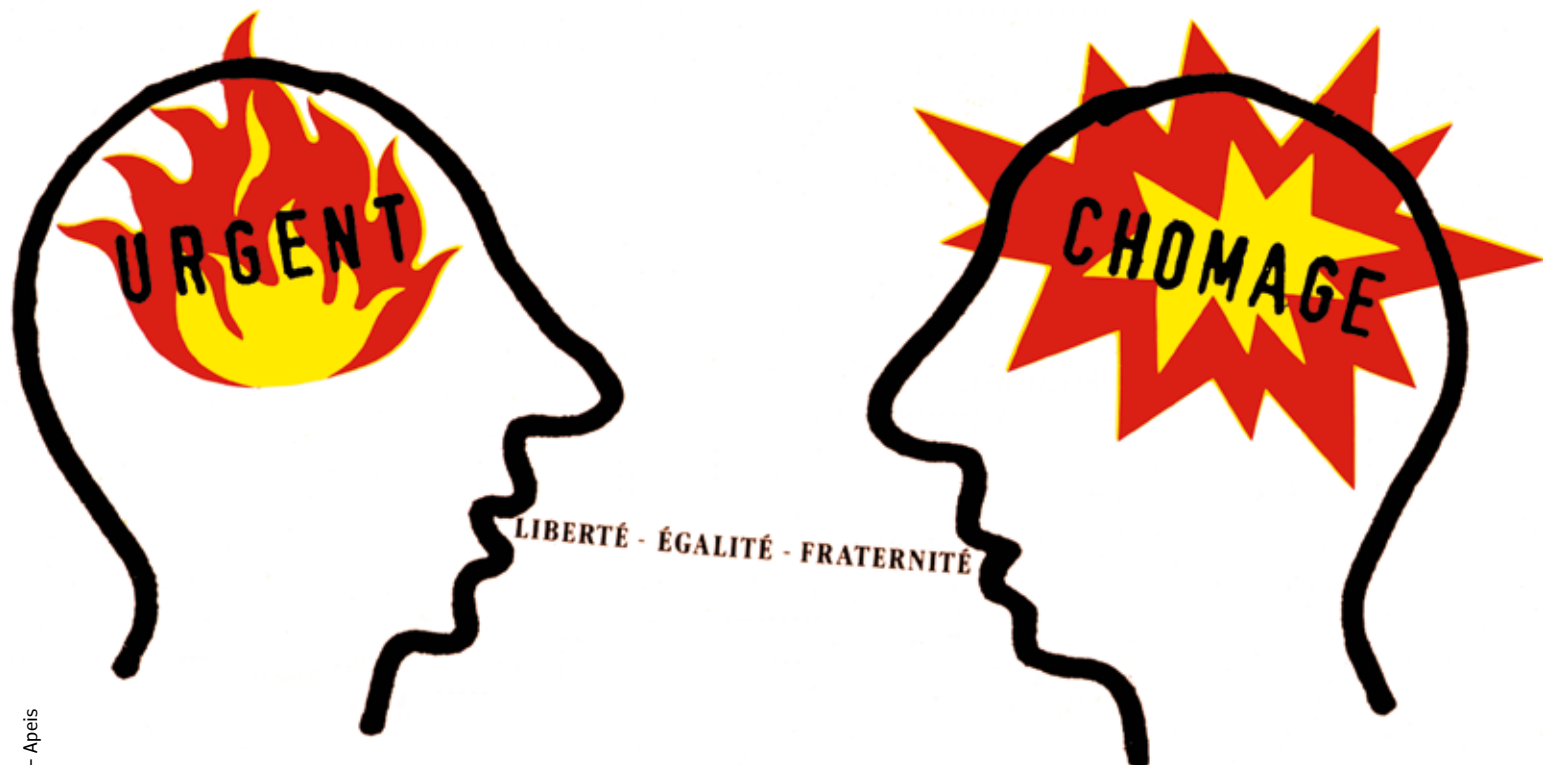
Objectif du dispositif : à l'instar de ce qui est prévu pour les jeunes engagés dans le contrat engagement jeune (pour des jeunes de 16 à 25 ans) afin officiellement de leur procurer un emploi, obliger les allocataires du RSA à suivre un « parcours de retour vers l'emploi », qui impliquera de travailler gratuitement 15h à 20h par semaine, simplement pour continuer à toucher son RSA.

*Bingo pour le patronat dans le privé comme dans le public (Poste, Education Nationale...) qui n'aura même plus à passer par les contrats déjà ultra précaires payés bien en deça du seuil de pauvreté, c'est-à-dire à 800 ou 900 euros puisqu'il suffira de 1 ou 2 RSA conditionnés pour effectuer un même nombre d'heures. Surtout sans avoir à le(s) payer puisque c'est le département donc la collectivité qui règlera la facture ! Un salariat gratuit, le rêve du patronat qui pourra en outre supprimer des postes*

*ou ne pas créer d'emplois alors que les besoins existent ! Pour les populations précises, ce sera la fin des contrats de travail et donc la possibilité d'accéder à des droits. Plus non plus de cotisations chômage, retraits etc. En clair la pauvreté à perpétuité !*

*C'est une régression sociale pour les travailleur-ses au RSA, qui se voient forcées à des tâches sous la menace de perdre leur maigre allocation (598 € par mois pour une personne seule), sachant que 60 % des allocataires du RSA sont inscrits à Pôle Emploi mais ne trouvent pas de travail (et ne sont donc plus indemnisés-es). Une partie n'est par ailleurs plus en capacité de travailler. Il s'agit d'imposer l'idée que des allocations ne seraient pas un droit inconditionnel mais devraient s'accompagner d'obligations et ainsi de travailler...*

Beaucoup de structures de Solidaires seront concernées puisque les secteurs professionnels qui accueilleront ces allocataires du RSA obligés de travailler sont les collectivités territoriales, le médico-social, l'éducation, la culture, l'environnement, etc., sans parler des organismes gestionnaires et liés à l'insertion comme Pôle Emploi et les structures du secteur social. Cette réforme s'inscrit dans celle de France Travail qui entend coordonner voire fusionner Pôle Emploi, la formation professionnelle, les missions locales pour l'emploi, etc., dans le but de fliquer les chômeur-ses et les forcer à accepter n'importe quel emploi même le plus dégradé.



# Nouvelles implantations dans les

Depuis plusieurs mois, de plus en plus d'élections professionnelles se déroulent, souvent à l'occasion du renouvellement des premiers mandats de CSE. Ces élections vont continuer à s'accélérer durant toute l'année 2023 et constituent souvent l'occasion de développer de nouvelles équipes syndicales dans le secteur privé. Un développement de nouvelles implantations et un renforcement des équipes syndicales existantes qui mobilise largement les structures professionnelles et les Solidaires locaux de notre union interprofessionnelle !



## Culture

Chez **Unifrance (cinéma)**, les listes Sud Culture Solidaires recueillent... 100 % des voix au CSE. Chez **Éditions Hatier**, le syndicat Sud Culture Solidaires conforte sa représentativité en recueillant 30 % des voix aux élections CSE (2<sup>e</sup> Organisation Syndicale).

47 % à **Transdev** Marne et Ourcq, 28 % à Transdev Bassin Annécien, 87,89 % à Transdev Picardie... Chez **Kéolis** Porte des Alpes où le syndicat SUD-Solidaires présentait des listes pour la 1<sup>re</sup> fois, il a recueilli 24 % des voix aux élections CSE. Une place de deuxième organisation syndicale qui a largement contribué à la grève reconductible massivement suivie qui s'est déroulée quelques semaines après les élections pour arracher des augmentations de salaire !

un syndicalisme de luttes alors que la « direction » de la fédération CGT de la métallurgie cherchait à les exclure jusque devant les tribunaux !



## Caisses régionales du Crédit Agricole

Le syndicat SUD CAM réalise de fortes progressions ou consolide ses résultats dans les élections CSE des caisses régionales du **Crédit Agricole** en recueillant 52 % en Guadeloupe (+13 par rapport à 2019 pour la liste commune avec le SUNICAG), 34,61 % (2<sup>e</sup> organisation syndicale) en Centre Ouest (Haute-Vienne et Indre) ou encore 16 % en Touraine Poitou (+3 par rapport à 2018).



## Ferroviaire

Chez **Transkeo**, l'entreprise qui exploite le Tram-train de la ligne T11 en Île-de-France, SUD-Rail retrouve sa place de 1<sup>re</sup> organisation syndicale avec presque 59 % aux élections CSE ! Mais aussi dans le secteur des travaux ferroviaires, avec l'entreprise **Sferis** où SUD-Rail conserve sa place de 2<sup>e</sup> organisation syndicale en recueillant 31,27 % des voix.



## Industrie

De nouvelles implantations sont régulièrement créées avec la création de sections dans l'entreprise **Gravotech Making** (Aube) ou encore chez **Alpine** (Renault, 76). SUD devient représentatif chez **Arquus** (Ex-Renault Trucks Défense) avec 12 % des voix. Représentativité également chez **Privé SA** pour cette nouvelle section et 15,70 % chez **Credipar** (Filiale PSA) ou encore 26 % chez **ArcelorMittal Wire**, devenant le premier syndicat de l'entreprise. A **Vestalia**, SUD reste premier (30,77 %) tandis que nous obtenons 8,71 % à **Renault Guyancourt** malgré une forte population de cadres. Chez **Bombardier**, SUD devient 1<sup>re</sup> organisation syndicale avec 34,64 %, comme dans l'entreprise **Bosch** à Rodez avec 46 % des voix aux élections CSE. Dans le groupe **Stellantis** aussi, la représentativité a été obtenue sur plusieurs sites et l'arrivée de plus de 200 adhérent-es sur le site de Poissy laisse augurer une large progression. L'ex CGT de PSA Poissy a en effet voté son affiliation à l'Union Fédérale SUD Industrie, pour continuer à faire vivre



## Amazon

Suite aux dernières élections, les syndicats Sud sont désormais représentés, et souvent majoritaires, dans trois des cinq périmètres CSE **d'Amazon France Transport** ce qui nous place en deuxième syndicat de l'entreprise avec 29 % suite à notre implantation dans l'entreprise en 2020. Création d'une nouvelle section syndicale à l'entrepôt de Montélimar, organisation d'assemblées générales d'adhérent-es à Brétigny, Lauwin ou Senlis ainsi que d'une nouvelle réunion nationale de coordination après celle qui s'est tenue à Lyon l'an dernier : aucune bonne volonté ne doit manquer en vue des élections prévues elles à Amazon France Logistique fin 2023 !

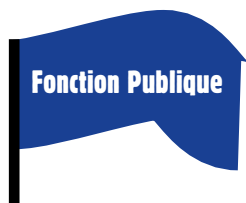


## Transports urbains et interurbains

La fédération SUD Solidaires des **Transports Urbains et Interurbains** continue à enregistrer de très bons résultats aux élections CSE partout où de nouvelles sections sont créées, recueillant 21 % à **Francilités Ouest Essonne**, 42 % à **RATP Cap Saclay**,



# Comités Sociaux et Économiques !



## Bilan des élections Fonction Publique 2022.

Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022, se sont tenues les élections professionnelles des trois versants de la fonction publique (Hospitalière, Territoriale et Etat)

### Quand le vote électronique devient la norme :

Le versant État votait, sauf rares exceptions, exclusivement par voie électronique. Les deux autres versants avaient en fonction des collectivités ou établissements l'un ou l'autre mode de vote. Cette modalité obère la participation des agent·es publics :

**Dans la lignée de ce qui avait été le cas en 2018 et comme nous le craignons, les taux de participation ont été bas ; encore en baisse par rapport aux élections précédentes.**

Les taux de participation se sont élevés à 45% à l'Etat contre 50,8% en 2018, à 45,88% contre 51,8% en 2018 dans le versant territorial et à l'hospitalière à 38% contre 44,2% en 2018. Plusieurs éléments seront à analyser dans cette nouvelle baisse de la participation. Parmi eux, le vote électronique et sa complexité dans certains secteurs, l'accès à l'outil informatique permettant le vote (il est plus aisé pour un·e agent·e de Bercy sur ordi de voter qu'un·e AED ou un·e aide soignant·e).

**Comme en 2018, sans beaucoup de surprises les difficultés techniques se sont accumulées** notamment puisque le prestataire retenu aux ministères de l'Éducation, de l'Économie, de la Culture et de la Justice notamment était celui qui avait organisé les élections en 2018 à l'Éducation Nationale avec les difficultés dont on se souvient. Les serveurs ont été indisponibles pendant une journée complète à Bercy

puis à nouveau par périodes au cours de la semaine. Les difficultés se sont multipliées également au Ministère de l'Éducation Nationale. Des difficultés ont également eu lieu au ministère de la Culture et de la Justice.

**Le fait de devoir parfois voter électroniquement sur des serveurs différents en fonction des scrutins a constitué une difficulté supplémentaire.** Parfois si les serveurs étaient opérationnels, ce sont les créations de portail électeurs ou le réassort de mot de passe qui n'ont pu se faire. Ceci a donc rendu le vote impossible.

Bien entendu, le vote électronique n'est pas la seule cause de la baisse de la participation.

D'autres facteurs sont à étudier avec un peu de recul comme notamment le changement d'instances (mise en place de CSA/CST/CSE à l'instar des CSE déjà mis en place dans le secteur privé et CAP vidées de l'essentiel de leurs compétences).

### Cerise sur le gâteau : Les directions interministérielles

Dans les Directions interministérielles, qui concernent plusieurs de nos organisations (SUD Tas, Solidaires CCRF & SCL, Sud Rural Territoires, Sud Intérieur), **ces élections ont été techniquement un véritable fiasco. Malgré les alertes répétées de l'ensemble des organisations syndicales** lors de la préparation des élections, le ministère de l'Intérieur, ministère de tutelle, n'a rien pris en compte. La situation a donc abouti à l'accumulation de difficultés et au refus de scellement des urnes électroniques par les organisations syndicales.

**Le ministère de l'Intérieur a donc décidé la veille de l'ouverture du scrutin de transformer le vote électronique prévu du 1<sup>er</sup> au 8 décembre en vote à l'urne le 8 décembre, sans possibilité de vote par correspondance.** Cette solution n'en était pas une puisqu'elle excluait

de fait tout·e agent·e éloigné·e du service. Un référé liberté ainsi qu'un référé suspension ont été déposés conjointement auprès du Conseil d'État par la CGT, la FSU et Solidaires. Le référé liberté et le référé suspension jugés ensemble par la Haute Juridiction n'ont pas abouti. Le recours au fond est lui en cours d'instruction et devrait être jugé d'ici un an environ.

### Quelle représentativité pour Solidaires FP ?

**Versant État :** Solidaires obtient 6,5% et maintient son siège au Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'État

**Versant hospitalier :** Sud Santé Sociaux obtient 8,06% conserve un siège au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière.

**Versant territorial :** Sud CT obtient 3,9% et perd son siège au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale.

Au Conseil Commun de la Fonction Publique, Solidaires Fonction Publique maintient ses deux sièges. La représentativité globale s'élève à 5,8%. Solidaires Fonction publique a réuni 120 685 voix. Au sein du versant État, les éléments les plus marquants : le maintien de la fédération Solidaires Finances (Finances publiques, Douanes, CCRF, INSEE) à la première place à Bercy malgré un léger tassement au Ministère de l'Économie, l'obtention du siège au CSA Ministère l'Éducation Nationale (perdu il y a 8 ans) par SUD Éducation et la progression de SUD Recherche, Solidaires Jeunesse et Sports, SUD Tas, Solidaires Douanes et Solidaires CCRF & SCL.

**Nous remercions les structures de la Fonction Publique pour leur investissement dans ce moment marquant et décisif pour nos droits, nos revendications et notre syndicalisme !** L'ensemble des résultats est accessible ici :

[vu.fr/FvIN](http://vu.fr/FvIN)

### INTERNATIONALE

Lundi 6 février, de violents tremblements de terre ont ravagé les régions kurdes de Marash et Antep à la frontière de la Turquie et de la Syrie et bien au-delà. Plus de 30 000 mort-es, des dizaines de milliers de blessé-es et des destructions matérielles considérables sont déjà à déplorer.

La solidarité internationale est indispensable pour permettre aux populations d'affronter les destructions, le froid et envisager de reconstruire sur des ruines.

**Nous relayons ici l'appel à dons d'une organisation avec laquelle nous travaillons en confiance :** [vu.fr/DAVY](http://vu.fr/DAVY)

Pour rejoindre la commission internationale : [contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org) à l'attention de Cybèle et Jérôme

### GROUPE DE TRAVAIL DROITS ET LIBERTÉS

Atteintes des libertés publiques, attaques des libertés individuelles, répression contre le mouvement social ou syndical et ses militant-es... c'est pour travailler sur ces questions que les instances de l'Union syndicale Solidaires ont décidé de mettre en place un groupe de travail « Droits et libertés ».

**Ce groupe de travail doit être renforcé et intégrer le maximum de nos structures :** [contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)

à l'attention de Bobo et Elie

Leur dernier bulletin est ici : [vu.fr/ubnB](http://vu.fr/ubnB)

### GROUPE DE TRAVAIL ANTIRACISTE

Après avoir sorti un 1<sup>er</sup> fiche en décembre 2022 : « Le racisme, de quoi parlons-nous ? », le GT travaille sur une deuxième fiche. En parallèle, il organise aussi des formations. La prochaine aura lieu à Marseille du 22 au 24 mars.

**Pour rejoindre le GT antiraciste :**

[contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)

à l'attention de Véronique et Cybèle

### PROTECTION SOCIALE

**La protection sociale, un combat à toujours reprendre !**

Avec la construction du revendicatif de Solidaires en matière de protection sociale, la commission protection sociale s'est attelée à construire des formations étant donné la perte militante importante sur ce sujet syndical central. Après avoir construit un module de formation généraliste sur la Sécurité sociale, elle s'attelle désormais aux formations de ses différentes « branches ».

Sont donc en construction des modules de formation axés sur la branche famille, sur la branche maladie ainsi que sur la nouvelle branche « autonomie » créée en 2020. S'agissant de la branche famille et du peu de réflexion en revanche sur ce sujet dans notre union, une journée d'études est programmée pour le 10 octobre 2023. L'idée est de pouvoir disposer d'un programme de formation à peu près complet en 2024 sur la question centrale de la protection sociale pour l'action syndicale, conquête sociale majeure mais menacée.

**Cependant un tel chantier a besoin de bras ! Il est donc important que les structures de solidaires s'impliquent dans notre commission :** [contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org) à l'attention de Évelyne et Élie.

### FEMMES

La commission femmes a produit plusieurs analyses sur le projet de réforme des retraites. Celui-ci est antiféministe. Aujourd'hui les femmes sont perdantes au moment de la retraite. Discriminées dans leur travail au niveau des salaires comme dans la construction de carrière, elles le « payent » au moment de la retraite en touchant en moyenne 40 % de retraite en moins par rapport aux hommes. Le projet de réforme aggravera cela. Même une étude d'impact commandée par le gouvernement rend compte du fait que les femmes sont plus touchées que les hommes par le rallongement de la durée de cotisation. En gros, la réforme annule ce que permettaient les trimestres liés au fait d'avoir des enfants.

**Face à cette énième injustice, nous défendons une réforme féministe.**

En effet, il faut réduire le nombre d'années à 37,5 (soit la durée moyenne de cotisation) pour que les carrières « hachées » ne soient plus pénalisées et taux de remplacement

de 75 % sur la base des meilleurs salaires pour tempérer l'effet des bas salaires. Revenir dans le privé à une pension basée sur les 10 meilleures années, et aux 6 derniers mois dans le public.

Pas de retraite inférieure au SMIC porté à 1 700 € ! De plus, nous demandons le maintien des avantages préférentiels pour les femmes tant que l'égalité des salaires et que la prise en charge égalitaire des enfants n'est pas réalisée. [vu.fr/UFSH](http://vu.fr/UFSH)

### CHÔMAGE ET PRÉCARITÉ

La commission chômage et précarité travaille aussi sur le logement.

**Avec le DAL, Solidaires mène une lutte contre la loi Kasbarian. Nous réaffirmons que se loger n'est pas un crime !**

Alors qu'elle est la première cause de précarité, le gouvernement a concocté une proposition de loi sur le logement très répressive. Ainsi un locataire en difficulté de paiement de son loyer pourrait être condamné à 3 ans de prison et 45 000 € d'amende ! **Le texte est tellement répressif qu'il s'attaque au droit de grève : les occupations des locaux à « usage économique » et donc les piquets seront punis des mêmes peines.** Des premières manifestations ont eu lieu en novembre et en janvier lors de l'examen parlementaire. Celui-ci continue pour une deuxième lecture et de nouvelles actions sont prévues en mars jusqu'au 1<sup>er</sup> avril pour la journée européenne pour le logement et fin de la trêve hivernale. Opposons-nous massivement à ce texte abject !

**Pour rejoindre la commission envoyez un mail à** [contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org) à l'attention de Élie et Ophélie.

### ÉCOLOGIE

La commission écologie travaille sur une brochure « Écologie : agir syndicalement ». Elle devrait être disponible à partir d'avril. Dans le même temps reconversions Sociales et Écologiques de Solidaires aura donc lieu les 9 et 10 mai 2023 à Paris.

Le programme est en cours de finalisation mais il y aura à la fois des tables rondes et des travaux de groupe en ateliers. Inscrivez-vous : [vu.fr/ZTkt](http://vu.fr/ZTkt)

**Pour rejoindre la commission :**

[contact@solidaires.org](mailto:contact@solidaires.org)

à l'attention de Didier, Julie et Simon



M. G. G. G.

ON VIT  
ON BOSSSE  
ON LOTISE



PAPRIERS +  
RETRAITE POUR

ici  
ici  
ici

Solidaires  
Union  
syndicale

TOU·TES



**liberté égalité fraternité**

académie des banlieues



# UCIJ 2023

**UNI-ES CONTRE  
L'IMMIGRATION  
JETABLE**

## Non à la loi Darmanin ! Mobilisons-nous avec l'UCIJ !

L'objectif du gouvernement est clair : s'attaquer à tous nos droits, réprimer toujours plus et le tout au bénéfice des capitalistes.

Le projet de loi sur l'asile et l'immigration fait partie de ce programme néfaste, dans la suite des (trop nombreuses) lois limitant les droits des exilé-es.

L'Union syndicale Solidaires participe au cadre unitaire « Uni-es contre l'immigration jetable, pour une politique migratoire d'accueil » que nous avons initié avec des collectifs de premier-es concerné-es, de syndicats, d'associations, de collectifs, de réseaux... Sur tout le territoire.

Dans l'appel de l'UCIJ, nous disons clairement que « le projet s'inscrit délibérément dans une vision utilitariste

*et répressive dont témoigne l'obsession des expulsions et l'inscription des sans-papiers au fichier des personnes recherchées.*

*Les migrant-es sont déshumanisé-es et considéré-es uniquement comme de la main d'œuvre potentielle, qui n'a droit qu'à des propositions de régularisations précaires, limitées aux métiers dits « en tension ». Alors que la dématérialisation prive de l'accès au séjour de nombreux étranger-es, le droit du séjour et le droit d'asile vont être encore plus restreints.*

*Le projet prévoit des moyens pour empêcher d'accéder ou de rester sur le territoire, au lieu de les utiliser pour accueillir dignement celles et ceux*

*qui fuient la guerre, les persécutions, la misère ou les conséquences du dérèglement climatique... Les droits protégés par les conventions internationales sont de plus en plus bafoués (asile, droit de vivre en famille, accueil des femmes et des personnes LGBTIA+ victimes de violences...) y compris ceux des enfants (enfermement, non-respect de la présomption de minorité, séparation des parents...). Les droits des étranger-es sont de plus en plus précarisés. »*

Des mobilisations ont été organisées les 1<sup>er</sup> et 18 février et le 4 mars pour dénoncer cette loi qui arrive au Sénat au mois de mars.

Rejoignez les actions : [vu.fr/oaPP](https://vu.fr/oaPP) - Pour signer l'appel : [vu.fr/nfuz](https://vu.fr/nfuz)

## Retour sur...



Le 7 janvier, l'Union syndicale Solidaires a participé à la marche pour la vérité et la justice en hommage à Sakine, Fidan et Leyla assassinées il y a 10 ans à Paris, et en hommage aux victimes du 23 décembre. Pour la solidarité avec le peuple kurde, contre tous les féminicides et contre la répression, ici et ailleurs! Femmes, vie, liberté! Jin Jiyan Azadi! [fb.watch/iOrEIagD2](https://fb.watch/iOrEIagD2)





# Cefi Solidaires

## Centre de Formation Interprofessionnel de Solidaires

### Formation Prud'hommes : pour construire des stratégies syndicales

Les 24 et 25 janvier 2023 se sont tenues les journées « Solidaires aux Prud'hommes » à Paris. Cette nouvelle rencontre a réuni une trentaine de militant·es de divers horizons pour discuter de nos stratégies syndicales aux prud'hommes. « C'est une formation très enrichissante (...) ça permet de constituer des bons dossiers, on en tire que du positif, on apprend toujours et ça nous motive à participer aux prochaines formations avec d'autres collègues de notre secteur ». Les camarades Yacine, Aziz et Frédéric témoignent de ces deux journées.

**Le juridique est souvent vu comme étant très compliqué... qu'en pensez-vous ?**

**YACINE** Je suis conseiller prud'homal et j'étais gardien d'immeuble, c'est grâce aux formations que je suis aujourd'hui conseiller prud'homal. J'ai été formé alors que j'ai commencé de rien du tout, on vit dans un monde de classes sociales on a les prolos et les bourgeois, peu importe comment on voit les choses, vous avez forcément la partie forte et la partie faible donc si chaque camarade ne fait pas un minimum de formation il sera amené toute sa vie à tomber dans les pièges.

**Quelle différence entre une formation avec un cabinet d'avocats et notre formation syndicale ?**

**AZIZ** Au syndicat, la formation est faite de manière généreuse et les camarades sont là pour partager le vécu. C'est beaucoup plus riche. On croise des camarades qui sont expérimentés, ça nous permet d'échanger les connaissances et les savoirs et il y a aussi le côté convivial !

« 70 à 80 % des dossiers sont gagnés aux prud'hommes par les salarié·es »

Que dire aux camarades qui soulignent que le juridique c'est que de l'individuel et c'est uniquement l'outil du bourgeois ?

**FREDERIC** Le juridique est un outil qu'il faut utiliser sans en être dupe. C'est un outil qui reste de la justice bourgeoise et les lois avec le barème Macron nous sont de plus en plus défavorables, mais il y a quand même 70 à 80 % des dossiers qui sont gagnés aux prud'hommes par les salarié·es ! Il faut que ça soit un outil collectif, que les salarié·es s'emparent de cet outil, que l'action juridique soit en lien avec les salarié·es dans les entreprises. On ne doit pas devenir des avocats gratuits sur des dossiers individuels qu'on aligne en se félicitant d'être devenus des super spécialistes. On doit faire des dossiers en lien avec les équipes syndicales de terrain, en leur disant, c'est quand même un outil mais tout en rappelant que le meilleur outil et beaucoup plus costaud reste la grève.

### Formation de formateur·trices CSA CSE et CST

Les premières formations de formateurs et de formatrices des comités sociaux de la fonction publique, organisées en novembre et en janvier, ont réuni près d'une quarantaine de stagiaires des 3 fonctions publiques.

Malgré les limites de ces institutions et la disparition des CHSCT, l'objectif est d'en faire un outil syndical et collectif pour défendre les intérêts des agent·es des trois fonctions publiques.

Place désormais aux formations des élu·es eux-mêmes (et militant·es désirant s'investir sur ces questions-là) à programmer dès à présent dans les CEFI et Solidaires locaux.

Une nouvelle session de formateur·trices est prévue du 20 au 24 mars prochains ! Inscrivez-vous auprès de vos Solidaires locaux !

[solidaires.org/se-former](https://solidaires.org/se-former)

Quoi de neuf au Cefi ?

## Les prochaines formations nationales



Les zapatistes, la construction de l'autonomie, le syndicalisme et les luttes anticapitalistes au Mexique  
30 et 31 mars à Paris



Formation de formateurs et formatrices  
« Agir syndicalement contre l'extrême-droite »  
12 au 14 avril à Paris



Agir syndicalement avec les sans-papiers et les exilé·es  
24 et 25 mai à Paris



Journées Reconversions Sociales et Ecologiques  
9 et 10 mai à Paris

*Les Utopiques est une publication Solidaires mais ouverte aux mouvements sociaux, à des camarades d'autres organisations syndicales, à des militants et militantes d'autres pays. Ce sont des Cahiers de réflexions qui couvrent l'ensemble du champ syndical. C'est un espace autonome de réflexions, avec des textes très majoritairement rédigés par des syndicalistes. Un outil de réflexion individuelle et collective, des articles qui permettent de prendre du recul vis-à-vis de l'actualité militante mais qui nourrissent celle-ci.*

- ● ● **Printemps 2006 : un mouvement social fort, entraîné par les étudiant-es et les lycéen·nes, obtient la suppression du Contrat première embauche, alors même que la loi le créant avait été voté et promulgué. C'est un coût d'arrêt à la spirale de la précarisation ; c'est une victoire de « la rue », contre « la loi ». Avec Universités sous tension, retours sur cette lutte.**

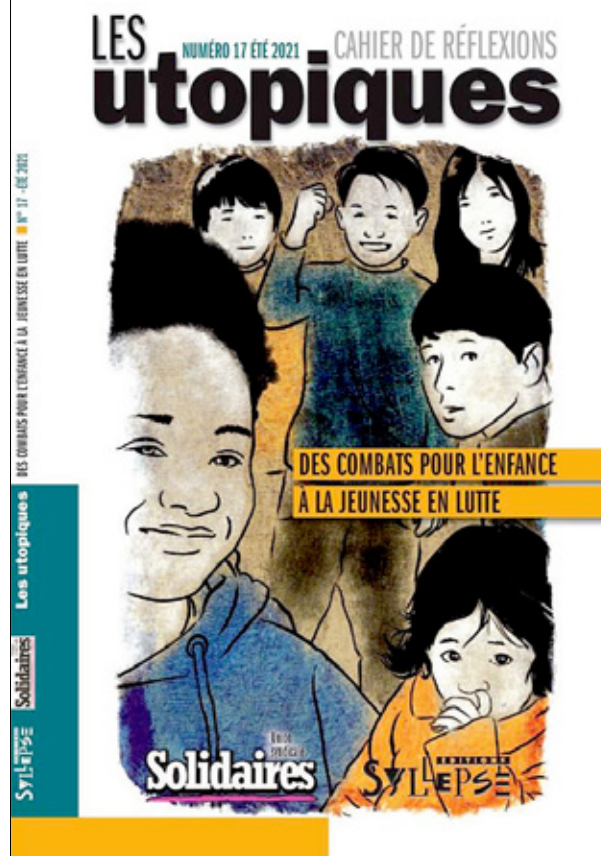
Printemps 2006 : un mouvement social fo(...) En rompant avec l'image qui voudrait que la jeunesse se soit « dépolitisée », l'invasion du champ politique en 2006 marque un moment important dans l'histoire récente des mouvements sociaux. Cet épisode amène certain-es à proposer l'idée qu'une « génération CPE » ferait soudainement son entrée dans la vie sociale et politique. Ce thème suggère que toute la génération aurait des intérêts communs. Or, cette idée s'effondre en moins d'un an, puisque dès 2007 les promoteurs de la thématique « générationnelle » prendront la défense de la loi LRU, pendant que la plupart des mobilisé-es de 2006 reprendront la lutte. D'autre part, en restreignant cette génération au CPE, on la transforme en phénomène purement français. Or, l'idée que la jeunesse serait dans l'incapacité de développer des résistances collectives face à la précarisation de ses conditions de vie ou d'études n'est pas une idée strictement française. De fait, quelques mois après les récentes mobilisations étudiantes en Grande Bretagne, une syndicaliste étudiante écrivait que « la norme postulée était que les étudiant-es étaient

apathiques. Les étudiant-es étaient tout simplement supposés rester indifférent-es à leur propre éducation ». En Californie, des universitaires mobilisé-es effectuent le même constat : « Nous étions affligés du vague désir de voir quelque chose se produire – sans jamais imaginer que nous pouvions le faire advenir par nous-mêmes ». Au travers de l'ensemble de ces mobilisations étudiantes, c'est « la renaissance d'un mouvement qui est célébrée ». <sup>15</sup> Il s'agit donc bien plutôt de la poursuite d'aspirations anciennes (dignité, justice sociale, égalité dans l'accès à l'éducation), mais à travers une mise en mouvement collective, avec toute sa portée subversive et politique et non de l'essor d'une génération qui s'affirmerait pour elle-même.

Le mouvement de 2006 représente finalement une nouvelle vague sociale, qui remet au goût du jour des pratiques déjà expérimentées, tout en cherchant constamment à les adapter à l'évolution de la société contemporaine. Certains sociologues ont affirmé que le printemps 2006 avait permis « un regain de légitimité de la forme syndicale chez les étudiants » <sup>16</sup>, pendant que d'autres voient dans cette lutte « une occasion extrêmement importante pour contribuer au renouveau du syndicalisme et de la politique ». <sup>17</sup> Ces hypothèses ont été vérifiées, puisque le mouvement syndical étudiant s'est trouvé renouvelé par cette mobilisation. En termes quantitatifs, une fédération comme Sud-Étudiant connaît la création d'une dizaine de sections locales dans les mois qui suivent la lutte contre le CPE. En termes qualitatifs, on assiste en juin 2007 à un congrès d'un syndicat étudiant (Sud) qui s'étendra sur cinq

jours – fait sans précédent depuis 1968. Les discussions entre les syndicalistes étudiants de lutte (Sud, FSE, associations para-syndicales locales, syndicats bretons, corses, catalans et basques) se font plus fréquentes, permettant notamment la construction d'une mobilisation contre la loi LRU, contre la volonté de l'UNEF. Ces discussions traduisent la volonté de construire une organisation syndicale étudiante de lutte, unifiée et – enfin – émancipée de la mythologie nationaliste qui permet encore aujourd'hui à l'UNEF d'être une force hégémonique dans le milieu universitaire français. De fait, ces discussions entre organisations de lutte se déroulent de manière plus aisées que par le passé, dans la mesure où elles s'ancrent dans des pratiques de lutte communes. Le regain du syndicalisme étudiant de lutte est amplement dû à sa volonté de promouvoir des formes d'auto-organisation et de démocratie radicale au cours de la lutte. En observant les assemblées générales au cours de la lutte, Évelyne Perrin les voyait d'abord comme « un formidable bouillonnement sans hiérarchie et rejetant la mainmise des organisations syndicales ou des partis politiques », avant de noter que « la méfiance s'est peu à peu estompée ». Le succès de l'auto-organisation au cours de la lutte contre la LEC<sup>18</sup>, puis contre la LRU en 2007, permettent d'affirmer que les syndicalistes autogestionnaires ont marqué des points dans la recomposition idéologique du paysage militant. Ces acquis sont d'ores et déjà perceptibles dans les organisations étudiantes, malgré la forte rotation des militant-es, car les étudiant-es devenu-es salarié-es conservent une mémoire des pratiques expérimentées au cours de la lutte du printemps 2006.

Finalement, ce qu'il faut retenir du « moment » 2006, c'est bien l'idée qu'il a été pour nombre de lycéen-nes et d'étudiant-es « fondateur de la conscience de la nécessité d'une alternative globale contre le système dominant ».<sup>19</sup> La révolte des quartiers populaires en 2005 et les mouvements lycéen-nes ou étudiant-es des années 2000 sont les symptômes d'un refus de subir les situations d'exploitation et les rapports de pouvoirs qui traversent la société française.



Pour lire l'intégralité du texte :  
[lesutopiques.org/](http://lesutopiques.org/)

15 « *We felt liberated* »,  
 Clare Solomon, Springtime.  
 The New Student Rebellions,  
 op. cit., p. 13.

16 « *Les étudiants, le syndicalisme  
 et le mouvement social* »,  
 Bertrand Geay,  
 Critique communiste,  
 novembre 2006, p. 35.

17 « *Jeunesse étudiante, précarité  
 et mobilisation anti-CPE* »,  
 Robi Morder, idem, p. 21.

18 Loi pour l'égalité des chances,  
 qui contenait notamment l'instauration  
 du Contrat premier embauche (CPE).

19 « *Jeunesse étudiante, précarité  
 et mobilisation anti-CPE* »,  
 Robi Morder, idem, p. 32.



Wosnia

# NON au SNU

*Avez-vous entendu parler du SNU? Acronyme de Service National Universel? Derrière ce dispositif que le gouvernement souhaite rendre obligatoire pour les jeunes de 15 à 17 ans se cache une conception militaire de l'éducation de la jeunesse.*

Pour le Collectif, le SNU peut être résumé ainsi :

## **Une opération de soumission contre la jeunesse**

Uniforme, drapeau, hiérarchie, ordres... il s'agit d'inculquer un esprit d'obéissance aux règles, un respect absolu des normes. Règles et normes qui, pour la plupart, ne visent qu'à perpétuer les inégalités et injustices inhérentes à l'organisation actuelle de la société.

## **La remise en cause des droits des travailleurs et travailleuses**

Avec le SNU, chaque année, 800 000 jeunes sans droit seront utilisé-es pour remplacer des emplois aujourd'hui occupés par des employé-es qui ont un salaire, la possibilité de s'organiser syndicalement, des droits individuels et collectifs.

## **Des dépenses considérables**

L'État va budgéter une dépense annuelle supplémentaire d'un milliard et demi d'euros, pour rendre obligatoire le SNU. Le budget des armées est déjà de 44 milliards d'euros pour 2023. En voilà une masse d'argent qui pourrait être bien plus utile à la collectivité que confiée aux mains des militaires!

## **Le renforcement de la militarisation**

Encadrement militaire, levée du drapeau, chant guerrier, uniforme, parcours du combattant, etc. contribueront à l'endoctrinement des jeunes. La propagande vise à banaliser le rôle de l'armée, alors que celle-ci est en pointe dans la répression, sur le territoire français, dans les colonies et diverses régions du monde.

Pour justifier son dispositif, le gouvernement argue qu'«*Il faut que les jeunes s'engagent*». Or c'est déjà le cas! Beaucoup de jeunes sont au premier rang des luttes contre le racisme, pour que cesse la destruction de la Terre, pour défendre leur droit à étudier, pour le partage des richesses et contre l'exploitation, pour le droit au logement, pour l'égalité des droits et contre les discriminations,

etc. Comment peut-on parler d'apprendre la citoyenneté, lorsqu'on confie l'encadrement à l'armée?

## **Le collectif national Non au SNU existe depuis 2019**

L'initiative en revient à l'Union pacifiste et l'Union syndicale Solidaires qui, avec la Fédération nationale de la Libre Pensée, en assurent l'animation. Nous avons produit plusieurs tracts, communiqués, autocollants, affiches, assuré une veille à propos des séjours annuels des volontaires et des déclarations gouvernementales, soutenu la mise en place de collectifs locaux dans plusieurs villes, organisé des rassemblements et réunions publiques.

**Pour rejoindre le collectif:**  
[nonsnu@lists.riseup.net](mailto:nonsnu@lists.riseup.net)

# ESCAPE SNU

Échappe au SNU en traversant le labyrinthe et rejoins les camarades qui se battent contre



↓  
Sauvé-e !



**SNU** NI UNIFORME  
NI GARDE-À-VOUS  
**MOBILISATION  
SOCIALE !** Solidaires

**NON AU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL !**



## Syndicat National des Journalistes

Le SNJ multiplie les recours en justice pour protéger la liberté des journalistes d'exercer leur mission d'informer pour que le public dispose d'une information honnête, libre, pluraliste et de qualité. Le 30 novembre 2022, la présidente de la Cour d'appel de Versailles a repris les propos de la Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH). L'audience était cruciale : le média d'investigation Reflets avait fait appel de la décision du tribunal de commerce de Nanterre qui avait, fait inédit, interdit à Reflets de publier de nouvelles informations sur le groupe Altice et son PDG Patrick Drahi. Dans son introduction, la présidente a rappelé qu'il n'y avait pas d'atteinte au secret des affaires mais un trouble manifestement illicite, que le Cour devra caractériser ou non.

Bien informée sur ce dossier, la présidente a planté le décor : « Bien que le recel d'informations piratées puisse être caractérisé, peut-on reprocher aux journalistes d'avoir utilisé ces informations dans l'intérêt général ? » Elle rappelle qu'il n'existe rien dans la loi, ni à la CEDH, sur l'utilisation de données piratées par des journalistes. La présidente signale le rôle des journalistes comme « chiens de garde de la démocratie ».

### Drahi s'en prend au média Reflets

Un mauvais parfum de censure plane sur les journalistes. Et le mouvement s'accélère. Membre de l'Union syndicale Solidaires, le Syndicat national des journalistes (SNJ) monte au créneau depuis plusieurs mois contre les tentatives de museler la presse et les journalistes. En 2020 et 2021, le SNJ avait mobilisé au-delà de la profession contre la proposition de loi Sécurité globale qui voulait empêcher les journalistes et les citoyens de documenter les manifestations, en interdisant de filmer les forces de l'ordre. [vimeo.com/509230188](https://vimeo.com/509230188)

Ainsi, dans l'affaire Reflets, le SNJ condamne l'attitude de Patrick Drahi, propriétaire de médias, qui s'attaque au journal en ligne Reflets.info. Pour lui, l'information doit s'arrêter à la porte de ses entreprises et de sa vie privée, alors qu'il est de notoriété que M. Drahi est un personnage public. La Cour d'appel a finalement rétabli Reflets dans son droit de publier toutes les informations qu'il souhaite, en attendant un jugement sur le fond.

### Mediapart censuré !

Malheureusement, l'affaire Reflets n'est pas isolée puisque. Presque dans le même temps, Mediapart a également été empêché de publier des informations d'intérêt général. Le média d'investigation s'appretait à publier un nouvel article faisant état d'accusations portées par Gaël Perdriau à l'encontre de Laurent Wauquiez dans une conversation enregistrée. Le site en a été empêché — censuré même ! — le 18 novembre, par une ordonnance du tribunal judiciaire de Paris, saisi par le maire de Saint-Étienne pour une supposée « atteinte à la vie privée ». Parce que la liberté d'informer et d'être informé est un combat quotidien et jamais gagné d'avance, Mediapart, qui a saisi en référé le tribunal judiciaire de Paris, a obtenu le 30 novembre la levée de l'ordonnance qui empêchait Mediapart de publier sa nouvelle enquête sur le maire de Saint-Étienne. La censure aura duré 12 jours ! [...] Le SNJ espère que les États Généraux du droit à l'information, promesse du candidat Macron — dont plus personne n'a de nouvelles depuis plusieurs semaines — seront au rendez-vous de la liberté d'informer et d'être informé-e. Même si la profession doit se méfier de ce grand rendez-vous à la sauce Macron, qui a passé son temps à saupoudrer les éditeurs et patrons de presse d'aides à la presse au lieu de secourir les chiens de garde de la démocratie. **l'article dans son intégralité : [vu.fr/HacK](https://vu.fr/HacK)**

« Le SNJ multiplie les recours en justice au nom de la liberté d'expression »



Le SNJ est l'un des plus vieux syndicats français. Fondé en 1918. représentativité 38%  
Le SNJ est membre-fondateur de l'Union syndicale Solidaires.

2 500 adhérent-es  
Site internet : [snj.fr](https://snj.fr)  
Twitter : @SNJ\_national  
Insta : [snj\\_national\\_journalistes](https://www.instagram.com/snj_national_journalistes)

# L'avenir au présent !



## 8 mars : grève féministe !

Ce 8 mars s'inscrit dans le contexte de mobilisation actuelle contre le projet de réforme des retraites, mais aussi de luttes féministes internationales : iraniennes, kurdes, afghanes, russes, ukrainiennes. Partout dans le monde les femmes luttent pour leurs droits, pour leur vie. Retrouvons-nous en grève et dans la rue le 8 mars 2023.



## « Rencontres de l'été de Solidaires »

C'est un temps de formation d'une semaine afin de permettre les échanges et les transmissions entre militant-es de différentes générations. Elles se dérouleront du 3 au 7 juillet 2023 dans la station associative des Karellis située dans la vallée de la Maurienne. Le format prévu est de 150 stagiaires inscrit-es par l'ensemble de nos structures.

[vu.fr/YCwf](http://vu.fr/YCwf)



## Pas une bassine de plus

Une nouvelle journée de mobilisation se profile pour le 25 mars. C'est une date importante. Elle s'inscrit dans la journée internationale pour la défense de l'eau à la suite de la conférence qui se tiendra à l'ONU du 22 au 24 mars « l'eau au service du développement durable ».

[vu.fr/GDni](http://vu.fr/GDni)



Grapus

## On fabrique, on vend, on se paye !

C'est ce qu'ont fait les grévistes de Lip en 1973, il y a cinquante ans. Le dernier volet de la campagne commencera fin juin. Il tournera autour de la démocratie au travail et questionnera la coopération, l'autogestion, etc. En lien avec la thématique, nous fêterons les 50 ans de la lutte des Lip ! Plusieurs temps forts sont à venir.



## Bure

Agir contre la poubelle nucléaire de Bure Vers une manifestation nationale historique contre le nucléaire et son monde le 3 juin 2023 à Bure.



Paul Roquecave

## Les Intersyndicales femmes 16 et 17 mars à Paris

Cette formation regroupe des militant-es de la CGT, de la FSU, et de Solidaires depuis 1998. Voici les différentes thématiques de l'édition 2023 :

- Femmes, paix, désarmement et résistances
- Femmes et santé au travail et dans le syndicalisme
- Le genre du capital
- Femmes et télétravail

[vu.fr/VvaN](http://vu.fr/VvaN)

Les arpettes



18 mars

## Maraude syndicale

Comme chaque année, nous participons à des initiatives sur la frontière à Montgenèvre. Le samedi 18 mars 2023, Solidaires 05 s'associe à Tous Migrants pour organiser la Grande Maraude Solidaire à Montgenèvre, aux côtés de Médecins Du Monde, Médecins Sans Frontières, La Cimade, la Confédération Paysanne 05... Cette journée de mobilisation sera ponctuée de moments revendicatifs, mais aussi festifs.

Journée contre le racisme, contre les frontières, pour la solidarité internationale, elle sera une nouvelle démonstration qu'un autre monde est possible et qu'il faut l'imposer.

## Déclaration

# MARS ATTAQUE !

Nous sommes entré·es dans une nouvelle phase du combat dans la bataille des retraites. Face à une mobilisation historique et majoritaire, le gouvernement, au service du grand patronat, se veut inflexible et croit faire passer son projet de réforme des retraites. C'est sans compter sur la détermination et l'unité forte de l'intersyndicale affichée sur le 7 mars et sur le 8 mars. *Côté Solidaires, nous avons pris nos responsabilités et appelé à construire partout où c'est possible, dans le maximum de secteurs, à reconduire la grève les jours suivant, avec imagination et détermination. Travailleuses et travailleurs, nous avons les moyens, principalement par la grève toutes et tous ensemble d'empêcher cette nouvelle régression sociale.* **Quand nous arrêtons de travailler, c'est toute l'économie qui s'arrête. C'est notre arme dans le rapport de force.**

Nous entrons dans un bras de fer décisif sur ce mois de mars. La lutte pour nos retraites est aussi capable de s'élargir. Elle peut servir d'appui pour gagner des hausses de salaires dans les entreprises et pour repousser les lois de renforcement de « l'immigration jetable » ou de criminalisation des sans logis et locataires en difficulté. Nous pouvons revenir aux réelles priorités : face à l'inflation ou à la sécheresse chronique, elles sont sociales et environnementales.

**Partage du travail et des richesses, urgence écologique, solidarité et égalité : une victoire sur les retraites ouvrira la route à d'autres futurs.**

Union  
syndicale  
**Solidaires**

